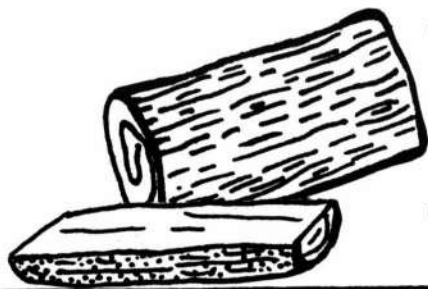


la voix française de la dernière frontière

# l'aurOre boréale

association des franco-yukonnais

50\$ août 85



déjà le bois!



## Réflexions

La presse francophone hors Québec se porte bien si on en juge par son dynamisme et son expansion. Elle couvre maintenant tout le sol canadien, exception faite pour les deux territoires.

Tout en étant de vocation et d'envergure différentes, les journaux-membres de l'Association de la presse francophone hors Québec ont pour mot d'ordre: qualité; l'Association les y encourage en leur décernant des prix d'excellence.

On peut espérer que la presse francophone hors Québec s'établira solidement car elle repose présentement sur de nombreuses bases jeunes et ambitieuses. Les pionniers de cette presse accueillent et aident volontiers les nouveaux-venus même si quelquefois ils ont quelques difficultés à partager les bénéfices acquis à la sueur de leur front.

Le Yukon peut lui aussi faire partie de l'Aventure car il possède assez de matière pertinente pour justifier un journal mensuel français. L'originalité du territoire, le caractère souvent pittoresque de ses habitants, l'expansion du français sont des sources inépuisables d'informations.

La viabilité d'un tel journal dépend de ses ressources humaines et financières. La question humaine est sûrement la plus importante car, si elle s'avère dynamique, stable et responsable, elle affirmera la crédibilité d'une telle entreprise et pourra, de ce fait, trouver les fonds nécessaires.

Le fait que le marché yukonnais soit restreint est un gros handicap, mais il permet aussi une meilleure pénétration. Il ne faut pas oublier que le tirage de l'Aurore boréale couvre actuellement 25% de la population franco-yukonnaise alors que celui des journaux de provinces telles que l'Alberta et la Colombie-britannique couvrent respectivement 3% et 8%.

Le Yukon a su prouver maintes fois que sa qualité palliait largement à son manque de quantités. Le pari est à nouveau ouvert...

Chantal

## SOMMAIRE

Réflexions .....	p. 2
Du Solstice à l'Equinoxe .....	3
Une première année réussie ...	5
La justice pourra être rendue en français .....	5
Télé-Clef .....	6
De la navette spatiale... à Whitehorse .....	7
La Fête du Canada .....	8
Un heureux gagnant .....	9
Un lys pour la Saint-Jean ....	9
Les Feuilles .....	10
Préservons nos droits fondamentaux .....	11
Un anniversaire dont on se souviendra .....	12
Il était une fois le Yukon ...	14
Les Rapides du Cheval blanc ..	15

L'AURORE BOREALE est le  
bulletin de nouvelles de:



ASSOCIATION DES FRANCO-YUKONNAIS  
Casier Postal 5205  
Whitehorse, Yukon  
Y1A 4Z1

202-302, rue Steele  
Whitehorse, Yukon Tél. (403) 668-2663

Rédaction  
Publicité  
Graphisme

Chantal Rivest

Illustration Cécile Girard

Vente de la  
publicité

Lise Peace

Collaboration Denis Lambert

ABONNEMENT 6\$ par an (10 numéros)  
10\$ par an à l'étranger

Imprimé par WILLOW PRINTERS  
1409, rue Fir  
Whitehorse, Yukon

La publication de ce bulletin de nouvelles  
est réalisée grâce à une subvention du  
Secrétariat d'Etat.

## DU SOLSTICE A L'EQUINOXE

Enfin l'été (si on peut dire!..) et la visite est là. Alberta, Colorado, Alaska, Texas, Ontario, Colombie britannique, on en reçoit de partout.

L'A.F.Y. n'est pas pour autant en vacances: un astronaute est accueilli, une fête du Canada réussie, un ministre des Communications à rencontrer et surtout un restaurant à inventer, ça c'est du pain - on dirait même du croissant - sur la planche!

Et sur les ondes, les " Rencontres " ont su se déguiser en été.

### Administration

Le programme DEFI 85 du ministère de l'Emploi et l'immigration a donc permis l'embauche d'un étudiant pour faire de la recherche concernant la participation des Francophones à l'histoire du Yukon. John LaLiberté a été embauché le 10 juin pour 8 semaines. Ses recherches ont surtout eu lieu aux archives et à la bibliothèque municipale de Whitehorse, mais il a aussi passé une semaine à Dawson City.

Jeanne Beaudoin et Louis Rivest se sont rendus à Ottawa les 15 et 16 juin pour l'assemblée annuelle de la Fédération des Francophones hors Québec (FFHQ). Un nouveau conseil d'administration a été élu et la position de la FFHQ vis-à-vis des débats constitutionnels entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, et plus particulièrement l'article 23 de la Charte des droits et libertés, a été définie. (voir p.11)

Le bureau de direction de L'AFY a perdu une de ses directrices en la personne de Lucie Caissie-Roy puisque celle-ci a quitté le Yukon à la fin de juin.

M. Oreste Kruhlak, directeur de la région du Pacifique du Secrétariat d'état, accompagné de Mad. Huguette LeClerc, sera à Whitehorse en septembre. Leur visite a pour but la promotion du bilinguisme et des langues autochtones dans le territoire.

Le bureau de la main d'œuvre a été contacté pour connaître ses projets de création d'embauche. L'AFY souhaite en effet embaucher une deuxième employée pour son bureau.

Un répondeur automatique a été installé sur le téléphone du bureau afin d'assurer un service permanent.

### Bilinguisme

L'AFY a porté plainte auprès du Bureau du Commissaire aux langues officielles au sujet des télégrammes français retransmis par CNCP Edmonton. Ces télégrammes sont communiqués par téléphone par des personnes unilingues anglaises et sont pour la plupart du temps incompréhensibles. Il faut donc attendre de recevoir la copie écrite (ce qui prend environ une semaine) pour connaître le contenu.

CNPN s' est donc engagé à ce que ces télégrammes soient communiqués par des employés maîtrisant la langue française.

Après avoir envoyé au Bureau du Commissaire aux langues officielles une série de photos des panneaux bilingues (cousus de fautes) annonçant les services médicaux hospitaliers et annexes, l'AFY a été contactée par le ministère de la Santé qui lui a demandé de corriger les erreurs, les panneaux devraient être changés d'ici un an...

M. Frank Champion Demers, du service au public à la direction des langues officielles du Conseil du trésor à Ottawa, est venu assister à la réunion mensuelle de juillet. M. Demers encourage les Francophones à demander des services en français et les invite, en cas de problème ou d'insatisfaction, à s'adresser au directeur local ou régional du ministère concerné avant de s'adresser au Bureau du Commissaire aux langues officielles.

Concernant l'article " Une justice... injuste? ", paru dans l'Aurore boréale d'avril 85, Chantal Rivest a rencontré, le 15 juin, à Ottawa, M. Gérard Lévesque, éditeur de la revue " Télé-Clef " publiée par le Centre de référence de la documentation juridique de langue française en matière de " common law ". Dans le dernier numéro de Télé - Clef, M. Lévesque examine la situation nationale quant à la langue des procès criminels en 1985.

(Voir extrait concernant le Yukon à la p. 6)

M. D' Iberville Fortier, Commissaire aux langues officielles, et Mad. Lucie Douville, sa représentante à Edmonton, seront à Whitehorse au début d'octobre pour assister à la conférence de Canadian Parents for French. Ils en profiteront pour rencontrer les membres de l'AFY, des gouvernements territoriaux et fédéral ainsi que quelques personnalités de la ville, au sujet du bilinguisme dans le territoire.

L'AFY a remercié Parcs Canada pour ses annonces bilingues. Ils sont en effet les seuls à publier leurs publicités, petites annonces, appels d'offre, etc, dans les deux langues officielles. D'autre part, ils montrent une volonté certaine à participer à la vie franco-yukonnaise et à assurer des services en français dans la plupart de leurs sites.

## Communications

Le ministre des Communications, M. Marcel Masse, sera à Whitehorse le 27 août. En avril dernier, L.AFY, qui avait eu vent de cette éventuelle visite, l'avait alors invité à la rencontrer. Il sera bien sûr question de l'absence de Radio-Canada, radio et télévision, dans le territoire.

L' Aurore boréale a été acceptée comme membre en probation au sein de l'Association de la presse francophone hors Québec ( APFhQ ). Suite à l'assemblée générale de l'APFhQ à laquelle Chantal Rivest a assisté les 18, 19, et 20 juin, l'Aurore boréale devrait devenir un journal de presse.

Malgré l'absence, pour raison de vacances, de Roger Bouchard, l'émission "Rencontres" continue à être produite grâce à l'énergie de Jacques Breton. Ce dernier "recrute" des bénévoles intermittents et l'émission va bon train.

La FFHQ a entrepris, par l'intermédiaire de la compagnie Cegir, une étude sur les communications chez les Francophones hors Québec. Jeanne Beaudoin a rencontré deux représentants de la firme Cegir le 16 juin et leur a exposé la situation du Yukon en matière de radio et télédiffusion.

La compagnie, sans but lucratif, "Téléjeunesse" a demandé, le 30 avril 85, au CRTC d'approuver un réseau national de télévision avec une programmation en français et en anglais destinée aux enfants et à la jeunesse canadienne.

## Une première année réussie



Photo: Jim Butler

(Yukon News)

**NATALIE KOROL, LISA COHEN, VERONIQUE LAMBERT**

Le 20 juin 1985 sera une date mémorable pour les Franco-yukonnais puisqu'il aura été témoin des premières remises de diplômes de l'école française.

Natalie Korol, Lisa Cohen et Veronique Lambert sont les premières élèves à avoir été diplômées à la fin de la 6ème année française. Le président de l'AFY, Louis Rivest, leur a remis

un certificat de "bon travail" qu'elles ont bien mérité. Le rodage d'une nouvelle école ne se fait pas sans difficultés. Le succès de cette première année est dû à la bonne volonté des élèves et à la ténacité des professeurs: Sandra Henderson et Charlotte Ouellet.

Bonne continuation pour l'année prochaine!

---

## LA JUSTICE POURRA ETRE RENDUE EN FRANCAIS

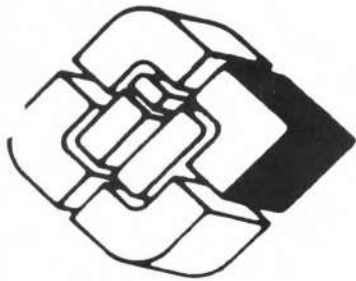
La cour territoriale a accordé qu'un procès soit tenu dans les 2 langues officielles.

Se référant à l'article 462.1 du Code criminel, Lynda Carrier a demandé que la langue utilisée lors de son jugement soit le français, mais du fait que quelqu'un des témoins sont anglophones, le juge devra être bilingue.

Le juge Bladon, qui parle français, a reconnu que sa maîtrise de la lan-

gue n'était pas assez bonne pour la tenue du procès. On devra donc s'attendre à des délais plus longs qu'à l'ordinaire puisqu'il n'y a aucun juge du territoire qui soit qualifié de bilingue.

La question des délais pose un problème puisque Lynda Carrier doit quitter le Yukon cet automne pour aller étudier au Québec.



## YUKON:

### a) Situation juridique:

Le Yukon n'a pas adopté d'ordonnance sur les langues officielles. La partie XIV.1 du Code criminel est entrée en vigueur au Yukon le 1er mai 1979.

L'article 2 du Code criminel spécifie que le procureur général du Canada est le Procureur général du territoire du Yukon.

L'article 30 de la Charte canadienne des droits et libertés indique que les dispositions de la Charte qui visent les provinces, leur législature ou leur assemblée législative visent également le territoire du Yukon.

D'autre part, l'article 32 de la Charte prévoit qu'elle s'applique "au Parlement et au gouvernement du Canada, pour tous les domaines relevant du Parlement, y compris ceux qui concernent le territoire du Yukon".

La version française du "Jury Ordinance" du Yukon (chapitre J-2 des Ordonnances de ce territoire) n'est pas encore terminée; l'article 5 de cette ordonnance spécifie que "subject to this Ordinance, every person who... is able to speak and understand the English language, is qualified to serve as a juror in any action or proceeding that may be tried by a jury in the Territory".

### b) Jurisprudence:

Daniel St-Jean v. La Couronne

**DANIEL SAINT-JEAN** fut accusé d'une infraction au "Yukon Motor Vehicle Ordinance". **M. SAINT-JEAN** soutient que le "Yukon Summary Convictions Ordinance", la formule de sommation que ce règlement

autorise, et le "Motor Vehicle Ordinance" sont inconstitutionnels puisque, contrairement aux paragraphes 16(1) et 19(1) de la Charte canadienne des droits et libertés, le texte de chacun d'eux est rédigé exclusivement en anglais. L'audition de la cause de **M. SAINT-JEAN** fut ajournée sine die, compte tenu des changements proposés au niveau fédéral qui se seraient appliqués au Yukon.

En effet, le 21 mars 1984, l'honorable **JOHN MUNRO**, alors ministre des Affaires indiennes et du Nord, présentait, en première lecture, à la Chambre des communes, le projet de loi C-26, modifiant la Loi sur les territoires du Nord-Ouest et la Loi sur le Yukon; par ce projet, le français aurait statut de langue officielle des territoires du Nord-Ouest et du Yukon, tout comme l'anglais, puisque les dispositions sur les langues officielles contenues dans la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi sur les langues officielles seraient intégrées aux deux lois tenant lieu de constitution à ces territoires.

Le projet de loi C-26 n'a pas été adopté par le Parlement avant les élections fédérales du 4 septembre 1984. Le gouvernement **MULRONEY** n'a pas indiqué jusqu'ici s'il entendait intervenir en faveur des droits des résidents francophones du Yukon.

### c) Observations:

Le texte de "Jury Ordinance" du Yukon, lorsqu'il limite à la langue anglaise les aptitudes des jurés, m'apparaît en contradiction avec les dispositions de la Loi sur les langues officielles et de la Charte canadienne des droits et libertés.

## De la navette spatiale . . . à Whitehorse

Par Jacques Breton

Les Yukonnais eurent une visite agréable les 18 et 19 juin passés. En effet, l'astronaute Marc Garneau était de passage à Whitehorse.

Le 18 au soir, il donna une conférence à l'école Selkirk qui fut des plus intéressantes. Le public y était jeune et parfaitement attentif aussi. La période des questions ne manqua pas de pertinence, les questions subtiles et imprévues volèrent de tous côtés...

Soirée mémorable, Whitehorse n'est pas habituée à un tel spectacle et lorsque l'occasion se présente, l'audience est bien sûr importante et attentive.

On fut gâté: deux films sur la mission spatiale de Marc Garneau et la présence même de l'astronaute provoqua une ambiance bien sympathique et détendue dans l'auditoire. Oui, Marc est très sympathique, il faut bien le dire.

Le lendemain matin, il rencontra des représentants de l'Association, conduits par le président Louis Rivest. Étaient présents: Mme Sandra Henderson et les élèves de sa classe (3 à 6<sup>ème</sup> année) de l'école française, Messieurs Denis Lambert, Wayne Peace et Jacques Breton.

Autographes, remise de dessins d'enfants, échanges de mots avec les élèves, etc...

Wayne Peace offrit, au nom de l'Association des Franco-yukonnais, une sculpture représentant un aigle, réa-



Marc Garneau reçoit l'aigle sculpté par Wayne Peace

lisée par lui-même et faite en bois d'original, que M. Garneau apprécia beaucoup. Un exemplaire de l'Aurore boréale fut également remis. La rencontre eut lieu devant le S.S. Klondike que l'astronaute visita.

L'Association gardera, c'est certain, un excellent souvenir du passage de ce Québécois si célèbre depuis quelques mois. M. Garneau s'est promis de revenir visiter notre beau Yukon avec sa famille dans un avenir proche.

SI VOUS N'ÊTES PAS MEMBRE DE L'ASSOCIATION

### ABONNEZ-VOUS A L'AURORE BOREALE

Renvoyez ce coupon à l'Aurore boréale, CP 5205, Whitehorse, Yukon, Y1A 4Z1

J'inclus 6\$ pour l'abonnement d'un an, soit 10 numéros.

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

J'inclus aussi la somme de \_\_\_\_\_ \$ pour DON en aide.

## La Fête du Canada

Les célébrations du 1er juillet se sont déroulées dans la bonne humeur et la joie de vivre.

L'AFY a offert 4 représentations de son spectacle de marionnettes bilingue. Le texte était de Roger Bouchard, les marionnettes et les décors de Cécile Girard. Lise Peace, Chantal Rivest et Denis Lambert étaient les marionnettistes.

Comme d'habitude, le maquillage des enfants a connu un très grand succès. Les maquilleuses Nadia Korol, Maryse Dumas, Carolyn, Mikhal et Lisa Cohen ont jonglé avec les couleurs.

Wayne Peace et Trevor Twardochleb, costumés en clowns, ainsi que Robert Nantel et Roman Korol ont passé l'après-midi à gonfler des ballons au grand bonheur des enfants.

Les gâteaux-anniversaire ont régalé près de 300 personnes qui ont également reçu des rafraîchissements gratuits offerts par Whitehorse Beverages et l'association.

Thérèse Nantel, Michelle Korol et Chantal Bordeleau se sont occupées de



Un gâteau aussi beau que bon

la vente des tartelettes au sirop d'érable, du sirop d'érable et des ceintures fléchées.

L'AFY avait engagé Louis Blais qui a donné une excellente heure de guitare, chansons et poèmes.

On soulignera aussi la participation d'Anita St-Germain Simpson, Louis Rivest, Raymond Charbonneau, Sandra Henderson et Brian Lendrum.

Un gros merci au secrétariat d'état qui, au travers du comité de la Fête du Canada territorial, a subventionné cette journée nationale.



Les traditionnels gâteaux-anniversaire ont régalé près de 300 personnes



Robert, Wayne, Trevor et Roman ... et les ballons

## Un heureux gagnant

Le 26 juin, le concours radiophonique organisé dans le cadre de l'émission "Rencontres" a vu son gagnant récompensé.

Guillaume Lambert, 8 ans, était l'heureux gagnant et Chantal Rivest lui a remis au nom de l'Association des Franco-yukonnais un Atlas mondial.

Ce concours, ayant lieu à l'occasion de l'année de la jeunesse, consistait à reconnaître les hymnes nationaux de l'Angleterre, la France, l'Allemagne de l'ouest et l'Italie.

Toutes nos félicitations à Guillaume et bonne lecture.



Guillaume Lambert reçoit son prix des mains de Chantal Rivest

---

## Un lys pour la Saint-Jean

Parcs Canada ont invité l'AFY à fêter la St-Jean Baptiste et pour ce, le dimanche 23 juin fut aux couleurs du Québec.

Les festivités ont eu lieu dans le parc du SS Klondike où Parcs Canada avaient installé une tente décorée de drapeaux québécois et de ballons bleus.

Suite à l'inauguration, Jeanne Beaudoin, directrice générale de l'AFY, planta un lys symbolique. Un film sur le parc de Banff, premier parc national, fut présenté. On a pu visiter le S.S. Klondike, faire connaissance avec Smokey, la mascote de Parcs Canada, et manger le gâteau-anniversaire célébrant la St-Jean Baptiste.

Louis Blais et Yvon Chartrand ont fait chanter leur guitare et flûte.

Cette initiative de Parcs Canada a été grandement appréciée. L'AFY est très heureuse de cette collaboration qui, elle l'espère, ira en grandissant.



Smokey entouré de la famille Balmokune

## LES FEUILLES ...

Mad. Beaudoin,

Parcs Canada et moi-même, par votre entremise, désirons vous remercier sincèrement, vous, votre association ainsi que les membres de celle-ci ayant bénévolement contribué à la réalisation des activités de la Saint-Jean Baptiste. Nous sommes on ne peut plus conscients de la rigueur des délais que nous vous avons imposés ainsi que du fait que votre emploi du temps pour cette période était déjà très chargé. Cela ne peut d'ailleurs qu'intensifier notre reconnaissance à votre endroit.

Il est évident que les célébrations du 23 juin ne furent pas aussi brillantes que nous l'avions espéré mais considérant qu'il s'agissait d'une première, considérant le peu de temps qui nous fut disponible, etc.. je crois qu'il demeure réaliste de penser que la journée de la Saint-Jean Baptiste

s'est avérée satisfaisante.

Parallèlement, il nous apparaît clair que sans l'aimable coopération de vos membres et de vous-même, la journée n'aurait pu être ce qu'elle a été et c'est pourquoi nous voulons vous faire part de notre extrême gratitude. Nous espérons donc que vous pourrez, en notre nom, remercier les nombreux bénévoles s'étant joints à nous dans le cadre de cette journée spéciale.

En espérant que cette coopération naissante entre Parcs Canada et vous s'épanouira et portera fruit tant à l'intérieur de la communauté francophone que dans l'héritage yukonnais, je vous salue amicalement et vous dis "à la prochaine".

Chantale Jeanrie  
Parcs Canada

Résidant à Whitehorse depuis le 17 mars 1985, j'ai observé l'influence française dans cette communauté. J'en suis venu à la conclusion qu'en lui donnant les bons matériaux et les bonnes occasions, la communauté française de Whitehorse pourrait devenir un élément de travail vital dans la communauté.

Lors de mes contacts quotidiens avec le public, je suis tombé sur beaucoup de résidents francophones de Whitehorse. Il est entendu que certaines des personnes que j'ai rencontrées ne reflètent pas le vrai parfum culturel et international qu'on connaît au français à travers le monde. Ceci, je crois, est dû au fait que de nombreux résidents francophones ne sont pas conscients de l'Association française, ou qu'ils n'y sont pas intéressés.

Je crois fermement que si la communauté française était plus consciente de l'Association, si elle participait plus à cette communauté, alors il est possible que la communauté créerait plus de débouchés pour les résidents francophones de Whitehorse.

Une plus grande participation et une plus grande conscience de l'Association feraient que des débouchés dans des secteurs variés tels que le gouvernement, les médias, les affaires et la politique s'ouvriraient certainement aux résidents qualifiés de Whitehorse.

Si je peux être utile à votre association de quelque façon que ce soit, je vous prie de me contacter.

Je vous remercie de votre attention et espère avoir de vos nouvelles très prochainement.

Robert Way

# PRESERVONS NOS DROITS FONDAMENTAUX

## Position constitutionnelle des Francophones hors Québec

Lors de la dernière réunion de la Fédération des Francophones hors Québec à laquelle assistaient deux délégués de l'Association des Franco-yukonnais (Louis Rivest, président et Jeanne Beaudoin, directrice générale), il a été question des négociations constitutionnelles entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral et plus particulièrement de l'article 23 de la Charte des droits et libertés.

Les points suivants ont été soulevés et ont fait l'objet d'un consensus:

1. Nous (les Francophones hors Québec) n'avons pas accès au processus de prise de décision des gouvernements du Québec et du Canada.
2. Nous reconnaissons la spécificité du Québec dans le contexte canadien.
3. Nous reconnaissons au Québec un rôle important en tant que foyer de la francophonie pan-canadienne.
4. En ce qui a trait à l'article 23 de la Charte, nous avons le devoir et la responsabilité de parler pour nous-mêmes.
5. Si le Québec n'adhère pas à l'article 23, qu'advient-il de nos droits? Il faut reconnaître cependant que le Québec tient à un contrôle sur l'implantation de l'article 23.

6. L'article 23 qui n'a pas encore été appliqué dans les provinces sauf au Nouveau-Brunswick et au Québec constitue la pierre angulaire sur laquelle un système d'éducation peut être édifié dans chaque province. L'article 23 doit donc être maintenu tel quel pour éviter la mise en place d'un système d'éducation comportant deux poids et deux mesures.

7. Le principe de ne pas changer l'article 23 en ce qui a trait aux droits déjà consentis aux minorités francophones hors Québec a fait consensus.

Donc, la position constitutionnelle adoptée par les associations-membres de la FFHQ et par le bureau de direction de l'Association des Franco-yukonnais (3 juillet 1985) se formule comme suit:

**Etant donné que la constitution canadienne et, en particulier, l'article 23 de la Charte des droits et libertés enchâssent les droits fondamentaux à l'endroit des Francophones hors Québec, qu'il soit résolu que la FFHQ et ses composantes demandent au gouvernement fédéral, au gouvernement du Québec et aux autres gouvernements provinciaux de maintenir et de garantir, pendant les négociations constitutionnelles qui s'amorcent, tous les droits consentis aux Francophones hors Québec par la constitution canadienne et, en particulier par l'article 23 de la constitution et, conséquemment à ces négociations, d'en assurer l'application concrète.**

---

Suite de la p. 10

Régulièrement je reçois l'Aurore boréale. Mille mercis à Chantal Rivest. Je lis attentivement à partir des Réflexions de Chantal qui me font penser à toutes les démarches qu'ont faites les députés créditistes à Ottawa, il y a de cela quelques années, en ce qui concerne le bilinguisme dans les provinces anglaises. C'est une chose dont plusieurs se souviendront. Qui ne se souvient pas de la vague du Crédit social à Québec?

Le 1er juillet, j'ai pensé à toutes les festivités organisées par l'Association des Franco-yukonnais. J'espère

que ce fut une réussite.

J'adresse, ci-joint, une copie de chanson composée à l'occasion du départ des chercheurs d'or. La semaine dernière, j'ai rencontré Mme Gérard Lehoux de St-Séverin, si ses souvenirs sont bons, elle croit avoir cette chanson sur bobine, elle me dit qu'elle va essayer de retrouver l'enregistrement. C'est ma fille Judith qui a recopié les paroles de la copie jointe. Bien amicalement.

Rolande Doyon  
St-Joseph, Beauce

---

"... Très régulièrement un bol d'air du Yukon nous arrive sous le joli nom d' "Aurore boréale". Un grand bravo à Chantal, quand nous le lisons, dans notre tête défilent les images de votre beau pays, c'est un peu d'évasion à chaque fois."

"... Quand nous lisons l'Aurore boréale, nous ne pouvons qu'admirer la percée tous azimuts des Franco-yukonnais. Bravo, mille fois bravo..."

Véronique et J. Paul Becquart  
Seugy, France

## Un anniversaire dont on se souviendra

Par Chantale Jeanrie  
Parcs Canada

Ce qu'il y a d'embêtant avec les anniversaires, c'est qu'ils reviennent à chaque année et que, par conséquent, on s'y habitue. Il y en a certains, par contre, qui revêtent plus d'importance que d'autres: le premier, le vingt-cinquième, etc.. et ce sont toujours ceux-là que l'on célèbre avec le plus d'énergie. C'est donc pourquoi le centenaire des parcs nationaux en est définitivement un dont on se souviendra.

Oui, déjà cent ans que les parcs nationaux de notre patrimoine existent. Tout cela parce qu'en novembre 1885, le gouvernement du Canada décréta qu'une zone de 26 kilomètres carrés entourant des sources thermales découvertes aux alentours de Banff serait mise de côté pour devenir, en 1887, le premier parc national canadien. Depuis lors, le réseau des parcs nationaux s'est grandement enrichi. Aujourd'hui plus de 29 parcs nationaux, 70 parcs et lieux historiques nationaux et 9 canaux nationaux conservent et promeuvent notre patrimoine unique. Le centenaire des parcs nationaux, Parcs Canada le voit comme un départ, une lancée en avant vers une tradition, une mentalité de conservation. Et comme cet anniversaire se veut être celui du patrimoine canadien, c'est également à tous et chacun que s'adressent les célébrations.

En fait, il y a déjà plusieurs mois qu'ont débuté les activités du centenaire. Celles-ci se poursuivront au moins jusqu'à la fin de septembre, si ce n'est la fin de décembre.

Une des activités marquantes jusqu'ici est sans doute la route postale du patrimoine. Le 19 juillet dernier, les enveloppes-souvenir, dessinées par Ted Harrison, partaient de Seattle, Wash., pour refaire le même chemin qui

était suivi par la poste lors de la ruée vers l'or du Klondike. Après avoir traversé la Chilkoot et remonté la rivière Yukon, les enveloppes arriveront à Dawson City le 17 août pour y recevoir le dernier sceau officiel.

De nombreuses autres activités sont à venir. Parmi les plus importantes, mentionnons que le 7 août, M. Pierre Berton, accompagné de représentants de Parcs Canada et du gouvernement du Yukon, a participé à une excursion en canot entre Whitehorse et Dawson City. La présence de M. Berton donnera lieu à certaines apparitions publiques.

Un peu plus tard, soit du 17 au 24 août, sera célébrée la semaine du patrimoine yukonnais. Pour l'occasion, la cérémonie d'ouverture consistera en un thé donné à la maison Donneworth, le 18. Un spectacle de danse sera présenté le 21 alors que le lendemain aura lieu une grande danse publique sur la 3<sup>ème</sup> avenue. Un marché fera ultérieurement partie du programme. Des films seront présentés aux archives entre 11h45 et 12h45 les mardi et mercredi 20 et 21 alors que tout au long de la semaine on aura l'occasion d'y voir différentes sortes d'expositions. Finalement, une tente indienne dressée sur les terrains du S.S. Klondike donnera la chance aux poètes, conteurs d'histoires locaux, etc.. de partager leur talent avec tous les participants.

Centenaire des  
parcs nationaux



National Parks  
Centennial

### 1885-1985: 100 ans de conservation du patrimoine

Le premier parc national du Canada a été aménagé en 1885, à Banff en Alberta. Aujourd'hui il y a des parcs nationaux et des parcs historiques nationaux dans chaque province et territoire. Le centenaire des parcs nationaux représente l'occasion de réaffirmer le désir de préserver notre patrimoine au profit de tous les Canadiens.

## Social

Le 19 juin, l'AFY a rencontré M. Marc Garneau lors de sa visite à Whitehorse et lui a remis une sculpture faite par Wayne Peace, en souvenir de son passage au Yukon.

Parcs Canada a invité l'AFY à célébrer la Saint - Jean Baptiste: plantation d'un lys, musique, film, visite du SS Klondike, gâteau. Tout cela en compagnie de la mascote de Parcs Canada et dans un décor de drapeaux québécois et de ballons bleus.

Les festivités du 1er juillet se sont bien déroulées: bonne organisation et aide de nombreux bénévoles. (voir p. 8)

Une première: le gouvernement du Yukon a invité, le 23 juin, le président de l'AFY, Louis Rivest, à une réception qu'il donnait en l'honneur d'une délégation de 19 ambassadeurs venus d'Ottawa. Etaient présents à cette réception le commissaire du Yukon, les membres du gouvernement territorial, le maire et quelques personnalités de la ville.

Le consul général de France à Vancouver, M Marcel Ollivier, a fait savoir l'intérêt qu'il portait aux activités franco-yukonnaises. Il pense se rendre à Whitehorse, avec son épouse, avant octobre.

Suite de la p. 12

Les activités et les célébrations à venir regorgent d'attraits et d'intérêt pour tous et chacun puisqu'elles concernent notre patrimoine et puisque, à leur façon, elles le marqueront également. Le centenaire des parcs nationaux représente une année tout à fait unique et pour cette raison, Parcs Canada le veut inoubliable. Les activités planifiées l'ont été pour vous et sont respectueuses de la richesse culturelle du patrimoine yukonnais.

Nous vous invitons cordialement à y participer parce que l'occasion ne se renouvellera pas de si tôt...

## Entreprise d'autofinancement

L'AFY n'a pas obtenu le restaurant du nouvel aéroport qui ouvrira ses portes à la mi-octobre. Mais elle peut être fière d'avoir été sélectionnée jusqu'au point final qui était la garantie du montant de la location.

Une demande a été faite auprès de Revenu Canada pour l'obtention d'un numéro d'organisme de charité qui permettrait à l'AFY d'organiser des loteries.

## Culturel

Suite à l'assemblée annuelle de la Fédération culturelle des Canadiens-français (FCCF) à laquelle ont assisté Michelle Korol, Lise Peace et Denis Lambert, une demande indiquant nos besoins en formation a été envoyée à la FCCF. Un questionnaire portant sur les besoins artistiques de la communauté franco-yukonnaise a été rempli par une vingtaine de membres de l'AFY. Lors de cette assemblée, M. Fernand Denault, président de l'Association culturelle franco-ténoise (TNO), s'est invité auprès de Louis Rivest à venir rencontrer l'AFY à Whitehorse. La Semaine française sera une bonne occasion pour sa visite.

Jacques Breton a fait un bien beau cadeau à l'AFY en lui remettant un système de vidéo-disques accompagné d'une trentaine de films. Les membres pourront les louer (3\$ par film, un dépôt pour la machine) et l'argent ainsi récolté sera destiné à la création d'activités pour les jeunes.

L'achat de films sur cassette vidéo étant cher (environ 100\$ par film), l'AFY a trouvé à Montréal des clubs de vidéo qui, pour renouveler leur stock, vendent leurs cassettes usagées pour 20\$. Affaire à suivre...

Il faut déjà penser à la semaine française qui aura lieu fin novembre. Un comité sera mis sur pied prochainement. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

# *Il était une fois le YUKON*

Par Marcel Bobillier

Dans la soirée du 16 juin 1945, je montais à bord du "Casca" en route de Fort Selkirk à Whitehorse.

Je rencontrais sur le bateau plusieurs connaissances et une vingtaine de touristes, pour la plupart américains.

A douze milles de Fort Selkirk, nous passions Hell's Gate et à 2h du matin nous étions à Minto. On n'y fit aucun arrêt et je ne revis pas Finley Beaton, mon seul catholique, en charge du campement de bois pour les vapeurs. Dans la " nuit " claire, je constatai que mon vieux travaillait à empiler de nombreuses cordes de bois sur la berge, dont les amas de glace du printemps avaient fondu, laissant la rive dans un état misérable, arbres et broussailles étant couchés à terre, sans écorce et sans vie.

Le 17, nous nous réveillions au pied des Rink Rapids et à midi nous étions aux Five Fingers. Le vent était très fort et le courant, par suite des hautes eaux, était très puissant. Tiré par un câble attaché au rocher de la rive gauche, le vapeur s'avança entre les hauts rochers coupant le fleuve en cinq tronçons. Mais il ne passa pas sans égratignures. Le capitaine ne put maintenir l'arrière du vapeur qui vint heurter l'un des rochers, sans causer toutefois de dommages sérieux. La surface de la poutre supportant d'un côté l'énorme roue à palettes perdit sa peinture et fut légèrement écorchée.

Dans l'après-midi, je montais à pied à Carmacks où j'arrivais une heure avant le vapeur, car je pris un chemin de traverse et courus une bonne partie de la route.

A Carmacks, je trouvai une cloche à la porte de la mission, une statue de la Sainte Vierge et des caisses de

rovisions. Je rencontrai bon nombre d'indiens et surtout mes catholiques. Je revis un vieux prospecteur de Free Gold qui monta à bord avec un ingénieur de Vancouver. Ce dernier était venu inspecter des terrains aurifères où l'or se trouve en filons dans la roche.

A l'heure du coucher nous atteignons le petit village de Lakeview, passons la rivière de Little Salmon et nous réveillions au campement de bois de Erickson.

Le temps était splendide bien que le vent du nord fût froid et qu'il fût presque impossible de demeurer sur les ponts. Les passagers étaient en général assis sur les sièges rembourrés de la salle d'observation où ils faisaient d'interminables parties de cartes.

Au village de Big Salmon, les indiens vivaient sous la tente et agiterent les mains en signe d'amitié au passage du vapeur. Nous atteignons la rivière Hootalinqua à 7h, faisons un arrêt de six heures à un campement de bois et passons la nuit sur la rivière Thirtymile.

Je célébrai une dernière messe sur le vapeur à la sortie du lac Laberge où le capitaine attachait le bateau jusqu'à midi et allait pêcher dans les belles eaux bleues de ce lac.

On longea ensuite le lac sur trente milles, admirant la beauté sauvage de ses rives aux monts rocheux, sa grande étendue d'eau pure et bleue et ses îles tachées de vert. Nous en sortions vers 4h et remontions la dernière tranche de rivière qui nous séparait de Whitehorse. Un petit avion vint circuler plusieurs fois autour du vapeur, volant très bas.

A 7h, nous débarquions sur le quai de bois de la White Pass.

*Extrait du Journal d'un Missionnaire au Yukon par Marcel Bobillier*



## LES RAPIDES DU CHEVAL BLANC

Oyez, oyez, le 23 août sera un grand jour dans la vie de *Jeanne Beaudoin* et *Mike Herdès* qui seront unis par les liens du bon vieux mariage. Tous nos vœux de bonheur à notre directrice générale et à son heureux élu. Nous leur souhaitons de nombreux bébés roses!

Meilleurs vœux de bonheur également à *Linda Rivest* et *José Hernandez* qui se marieront le 24 août à Montréal. Bonne chance à José, qui vient d'Espagne, dans son apprentissage du français.

Bon anniversaire de naissance à: *Pierrette Lalumière-Ouimet*, *Anne-Marie Kneip*, *Reine* et *Daniel Rivest*, *Sandra Henderson*, *Michelle Korol* et *David Dannequin*.

Bon anniversaire de mariage à: *Gérard* et *Nancy Garant*, *Wayne* et *Lise Peace*.

*Jean-Guy Rodrigue* a quitté le Yukon pour Régina où il passera 3 mois avant de prendre un poste permanent à Ottawa avec la GRC pour la sécurité des ambassades. Merci Jean-Guy pour ta participation à l'AFY. Bonne chance dans ta nouvelle vie.

Correction: L' Aurore boréale prit M. *Jean-Pierre Monfette* de bien vouloir l'excuser d' avoir écrit le surnom de "Krazy Pierre" à son sujet. Elle pensait que ce surnom était utilisé de façon courante.

Bonnes vacances à toute la famille *Korol* et à *Mikhal* et *Lisa Cohen* qui sont allées passer le mois à Montréal.

Bon succès à *Kay Yamada* dans ses études et bienvenue à *Michelle Dubé* qui la remplace comme secrétaire au Centre français.

Bienvenue à *Micheline Gaudet*, conseillère pédagogique de l'enseignement du français.

Un gros merci au père *Bobillier* de Dawson City pour avoir hébergé *John Laliberté*, l'étudiant qui a travaillé cet été pour l'AFY, pendant une semaine.

Un " Rendez-vous " surprise attendait les téléspectateurs du dimanche 11 août à 11h00 le matin: *Mad. Lucie Douville* s'entretenait de la mission de son bureau avec un animateur de ITV.

**REUNION MENSUELLE CHAQUE 1<sup>er</sup> MERCREDI DU MOIS**

à 7h30 au T.C. Richards Building, 302, rue Steele

**DEVENEZ MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES FRANCO-YUKONNAIS**

et recevez GRATUITEMENT l'Aurore boréale

Renvoyez ce coupon à l'Aurore boréale, CP 5205, Whitehorse, Yukon, Y1A 4Z1

J'inclus 10\$ pour le règlement de la cotisation annuelle (avril 85 à mai 86)

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_



## Bob's Gunworks & Precision Machining

- ARMURIER
- REPARATIONS GENERALES
- ARMES A FEU
- VENTE, ACHAT
- MUNITIONS
- "MACHINE-SHOP"

411, rue Cook  
Whitehorse, Yukon Y1A 2R2

Robert Nantel  
Tél.: (403) 667-4380

maintenant ouverte

## LA BOUTIQUE

nouveautés  
love boutique  
farces et attrapes

bijoux  
antiquités

Réal Simard

lun.-sam.: 9h30-17h30  
vendredi : 9h30-20h30

508 Main  
667-6055

## CANDUCCIS

futons

bijoux uniques

grand choix de vêtements

Ouvert:

10h00-5h00 lun-jeu  
10h00-8h00 vendredi  
10h00-5h00 samedi

4123 - 4ème avenue  
(à côté du No-Pop)



VISA

666-3394

## Moi, je me fais servir en français

Lettres recommandées, colls postaux,  
timbres, peu importe le service,  
c'est ma langue  
que j'utilise au Bureau de poste.

Vos associations franco-  
yukonnaises



## Atmosphère intense...

Le No Pop Sandwich Shop est le seul Bar  
espresso et Bistro du Yukon. On y sert  
une large sélection de plats chauds,  
de sandwiches et de desserts.

Ouvert le lundi de 9h à 19h  
Du mardi au vendredi de 9h à 21h  
Le samedi de 11h à 17h - Fermé le dimanche

4e avenue et rue Steele, Whitehorse,  
Yukon.

Téléphone: (403)668-3227

## Café Espresso No Pop Sandwich Shop

